

ECOLE MATERNELLE LUCIEN CLAUSE
Compte rendu du Conseil d'Ecole
Du 5 novembre 2015

Participants :

Inspection de l'Education Nationale :

- M. NICCOLIN Marc, Direction Départementale de l'Education Nationale (excusé)
- Mme PETIT Nadine, Inspectrice de la Circonscription de Brétigny-sur-Orge (excusée)

Mairie :

- Mme LALANNE Natacha, Adjointe au Maire
- Madame Myriam OLAGNERO, responsable de l'accueil périscolaire Lucien CLAUSE

Ecole : Les Enseignantes :

- Mme GERBE Fabienne,
- Mme LEPETIT Catherine,
- Mme BEAUCHET Anne,
- Mme LE BESCOND Laurence,
- Mme DIEUDONNE Catherine,
- Mme LEPELTIER Elodie.
- Mme MERCIER Angélique
- Mme PODEVIN Anaïs

RASED :

- Mme JACQUES SEBASTIEN Katia (excusée)

Représentants des parents d'élèves :

APEI LWLC :

- M. CHASSAT Sébastien
- Mme GONCALVES Sonia
- Mme LOUIS Guylaine
- Mme MILLOT Céline

FCPE:

- Mme SOURDAINE Isabelle (excusée)
- Mme JAY Aurélie
- Mme GOURDON Sohila

♦ La vie et le fonctionnement de l'Ecole :

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur établi d'après le règlement type départemental est adopté à l'unanimité.

Il sera mis à disposition des familles sur le site internet de l'école.

Un exemplaire papier est disponible pour les familles qui en feront la demande via le récépissé collé dans le cahier de liaison.

Les effectifs au 05/11/2015 sont de : 195 élèves.

Il y a eu beaucoup de mouvements depuis la rentrée avec des radiations compensées par des admissions.

Directrice : Madame Anne BEAUCHET, déchargée de classe le jeudi.

Assistante administrative : Madame Marie-Hélène RICHARD du 1^{er} septembre 2015 au 31 Octobre 2015 (fin de contrat). Une demande auprès de Pôle emploi est faite pour le remplacement du contrat administratif.

Assistants de vie scolaire : Madame Cindy GAUVIN mutualisée avec l'école primaire Jean MOULIN, Madame TRILLAUD Yolande.

Classes	1	2	3	4	5	6	7
Enseignantes	Elodie LEPELTIER	Catherine DIEUDONNE	Fabienne GERBE	Catherine LEPETIT	Laurence LE BESCOND	Anne BEAUCHET Anaïs PODEVIN (jeudi)	Angélique MERCIER
ATSEM	Charlène BARETTE	Charlène BARETTE	Michèle AUBOUR	Michèle AUBOUR	Caroline LAURENT	Christelle LHESPITAOU	Françoise BOCHE

Niveau de classes	Grande Section	Moyenne section et Grande section	Moyenne section et Grande section	Moyenne section	Petite section	Petite section	Petite section et Moyenne section
Total	29 élèves	11+18=29 élèves	10+18=28 élèves	28 élèves	26 élèves	28 élèves	9+18 = 27 élèves

Les élèves sont répartis dans les classes de manière à équilibrer le nombre de filles et de garçons mais aussi pour créer des classes hétérogènes.

L'école compte 5 ATSEM dont ½ poste de remplacement. Une réflexion au sein de la commune va être menée en concertation avec les directeurs d'école pour aborder le remplacement des ATSEM absentes.

L'effectif des dortoirs :

Les 2 dortoirs de petites sections ont une capacité maximum de 25 lits par dortoir. Ils permettent pour le moment au vu des effectifs d'accueillir tous les enfants de petite section, y compris ceux de la classe de Madame MERCIER. Le regroupement d'enfants a pour avantage de dégager de surveillance une ATSEM, qui de fait peut intervenir auprès d'autres enseignantes.

Madame LE BESCOND prend en charge un petit groupe d'élèves de moyenne section sur le temps de sieste (14H15/ 15H)

Intervenante BCD : Madame Agnès BARON

Le prêt de livres et l'animation en demi-groupe sont organisés en collaboration avec Madame Agnès BARON animatrice agréée les lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin. Un projet pédagogique a été établi en début d'année. Le prêt se fera uniquement dans les classes.

Un appel avait été lancé l'année dernière aux parents bénévoles qui souhaitent aider à couvrir les livres de la BCD. Un renfort ponctuel auprès de la municipalité avait été demandé en conseil d'école pour la réalisation de cette action. Quelques parents sont intervenus bénévolement, aucune aide n'a été apportée par la municipalité. L'essentiel du travail a été réalisé bénévolement par madame BARON. Quelques ouvrages restent à couvrir notamment ceux commandés récemment. Ils peuvent toutefois être empruntés par les enseignantes.

Le RASED

Madame Katia JACQUES - SEBASTIEN, psychologue scolaire intervient sur notre école et 7 autres : Louise Michel, Jean Macé (écoles prioritaires), Lurçat, Cotton, Langevin Wallon. En 2014/2015, elle a fait 13 observations dans les classes, mené 6 entretiens (enfants/parents), réalisé 3 examens psychologiques, participé à 8 équipes éducatives et 6 équipes de suivi de scolarité.

La coopérative scolaire :

Madame BEAUCHET rappelle que la coopérative sert à financer des projets, des sorties, des spectacles, du matériel pour les projets.

Le bilan financier de la coopérative scolaire est présenté par Madame Lepeltier, mandataire.

Les bénéfices de la kermesse de juin 2015 s'élèvent à 1908,94€. L'appel aux dons pour la coopérative a rapporté 2260€. Le bénéfice des photos scolaires est de 1170,71€ (le photographe scolaire reverse 35% des recettes à la coopérative scolaire).

Les cotisations annuelles auprès de l'OCCE sont réglées (357€). Une dotation de 100€ par classe a été versée en septembre 2015 pour le fonctionnement des projets de classes.

Dépenses à provisionner : achats Noël (100€ par classe), achat de matériel de sciences (projet d'école), apiculteur (3.80€ par élève), sortie scolaire de fin d'année.

Au 5/11/2015 : 5461.77€ sont sur le compte.

La mairie alloue un budget de fonctionnement de 28 € par élève de maternelle. L'effectif retenu pour cette année est 195.

La municipalité a également financé l'achat d'un vidéo projecteur, d'un écran de projection, d'une table mobile pour la vidéo projection, 3 tableaux velleda fixes, un tableau velleda mobile.

◆ **Les actions pédagogiques :**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

L'enseignante de chaque classe dresse, après avoir recueilli l'accord des parents, la liste des élèves qui bénéficient des APC. Les APC se déroulent sur la pause méridienne les lundis, mardis et jeudis. Les parents sont informés par l'enseignante de la participation de leur enfant à ces activités.

Les projets de l'année scolaire

Le projet d'école

Le projet d'école 2015 /2018 est en cours d'écriture pour prendre en compte les nouveaux programmes de la maternelle.

Les projets des classes :

Cinéma : Dans le cadre de l'opération « école et cinéma », trois séances scolaires sont programmées au ciné 220 pour la classe de grande section et les deux classes de moyens - grands. (1ère séance : 11 décembre)

Début 2016 une séance au cinéma pour les 4 autres classes est prévue.

L'action école et cinéma est financée par la commune.

Médiathèque : Une séance pour toutes les classes de l'école au fil de l'année.

Dojo le jeudi matin : 5 classes iront pratiquer des jeux d'opposition.

(Rentrée/ Toussaint pour la classe de Mme LEPELTIER; Toussaint/Noel pour la classe de Mme DIEUDONNE, Janvier/Février pour la classe de Mme GERBE ; Février/ Avril pour la classe de Mme LEPETIT ; Avril/juin pour la classe de Mme MERCIER)



Des activités sportives vont être organisées dans le courant de l'année scolaire par la circonscription de Brétigny. Les transports pour se rendre au cinéma, au dojo, à la médiathèque ou lors des rencontres sportives organisées par la Circonscription sont intégralement pris en charge par la ville.

Réalisation par les élèves du torchon souvenir avec dessin du bonhomme en janvier / février 2016

Les dates de rendez-vous de l'année scolaire :

- Le goûter de Noël : mardi 15 décembre 2015
 - La galette des rois : vendredi 22 janvier 2016
 - Réunion des parents, semaine du 25 janvier 2016
 - Animation à l'école d'un apiculteur (en lien avec le projet d'école sur les sciences) : mardi 9 février 2016
 - Le carnaval : le vendredi 18 mars 2016
 - Spectacles financés par la municipalité au théâtre JULES VERNE :
 - Mardi 01 décembre, « Opéra vinyle » pour les classes de Mmes Gerbe et Lepeltier
 - Jeudi 18 février « moooooonstres » pour les classes de Mmes Dieudonné et Lepetit
 - Mardi 22 mars « Couac » pour les classes de Mmes Beauchet, Le Bescond, Mercier et
 - Kermesse et la fête de l'école : samedi 18 juin
- Sortie de fin d'année au Parc des félins d'Auneau en Avril /mai

◆ **La protection et la sécurité des élèves**

Le plan de vigilance Vigipirate alerte attentat est toujours en vigueur.

Les exercices d'évacuations :

L'exercice de sécurité de rentrée a eu lieu le 10 septembre en présence de Monsieur NOBILE, référent de la sécurité des écoles. Pas de souci particulier, les classes ont évacué sur le point de rassemblement en 3'45. Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (confinement) a été réactualisé en début d'année.

Le suivi médical des élèves :

Les enfants de moyenne section (les nouveaux ou ceux non vus l'année dernière) vont être vus prochainement par l'infirmière de la PMI, (bilan auditif, visuel et langage) avec compte rendu écrit remis aux parents, puis éventuellement une consultation avec le médecin pédiatre de la PMI sur signalement de l'infirmière.

Les enfants de petite section seront vus plus tard dans l'année par l'infirmière de la PMI, avec compte rendu aux parents, puis éventuellement une consultation avec le médecin pédiatre de la PMI sur signalement de l'infirmière.

Les enfants de grande section bénéficieront, sur indication des enseignants, d'une consultation avec le médecin scolaire en présence des parents pour un bilan psychomoteur.

Les PAI :

7 élèves bénéficient de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dont la plupart pour des problèmes d'asthme.

Le Docteur BLANC gère les petites et moyennes sections; Le docteur CABANE s'occupe des grandes sections.

Il est rappelé que 2 formulaires différents sont à renseigner par le médecin traitant : un PAI pour le temps scolaire et un PAI pour le temps périscolaire. Les médicaments sont accessibles dans le bureau de la directrice.

Les accidents scolaires :

4 déclarations d'accident ont été faites pour l'année 2014/2015.

2 accidents (plaies) se sont produits depuis la rentrée : un dans la cour de récréation, un en classe.

Les jeux dans la cour :

Suite au passage d'une commission de sécurité pour les jeux dans la cour de l'école, des âges d'utilisation ont été apposés sur chacune des structures, puis changés pour certains d'entre eux durant les vacances de Toussaint.

Certains jeux n'étant pas compatibles avec les tranches d'âge (2 à 6 ans) de tous les enfants de l'école, l'équipe enseignante a demandé à la municipalité de fermer préventivement leur accès. Un filet de protection a donc été posé autour des jeux du dauphin, du toboggan et de la tortue (à noter que le cheval a été ré ouvert du fait du changement de tranche d'âge). Un panneau apposé par la municipalité indique que les jeux sont « placés sous la responsabilité et la surveillance des adultes accompagnateurs. »

L'équipe enseignante ainsi que les parents demandent à la municipalité de permuter les jeux non accessibles à tous avec d'autres jeux installés dans les aires de jeux de la commune adaptés à la tranche d'âge de tous les enfants de maternelle (2 à 6 ans).

Madame LALANNE indique qu'elle autorise l'utilisation des jeux sur le temps périscolaire.

Elle souhaite qu'une demande soit formulée auprès de Madame PETIT, Inspectrice de la circonscription, pour dégager de toute responsabilité les enseignantes de l'école en cas d'accident. A défaut, il est demandé la suppression de ces jeux.

Les travaux

- **Réalisés** : Aménagement de la cour de récréation : sol antidérapant près des portes de l'école.

Pose d'une gaine pour chauffer le restaurant scolaire.

- **Propositions de travaux** :

Remise en peinture de la classe 5, des dortoirs 5 et 6 et l'autre moitié du bureau (travaux demandés en 2014 mais non retenus)

Pose d'un radiateur supplémentaire dans le réfectoire scolaire. (à voir en fonction des aménagements réalisés aux vacances de Toussaint)

Etanchéité de la toiture (1 fuite depuis le début de l'année scolaire)

Aménagement de la cour de récréation : pose d'un abri couvert + agrandissement de la cour en bétonnant l'espace herbeux et retirant les barrières de séparations.

La capacité sous dimensionnée du sèche-linge pose toujours problème au quotidien mais également lors du gros nettoyage pendant les vacances.

Les parents d'élèves font part de la difficulté de stationner sur les parkings aux abords des écoles du fait de de personnes qui y stationnent à la journée pour se rendre à la gare.

Madame LALANNE indique que la municipalité envisage de règlementer le stationnement en apposant un panneau limitant le stationnement à 4h.

Ils indiquent également que le réverbère situé au début du parking du stade de rugby n'est toujours pas réparé et que les fils électriques sont toujours apparents et à la portée des enfants.

◆ Le temps périscolaire :

La référente est Madame Myriam OLAGNERO

La pause méridienne :

Le temps du midi ; 130 à 140 enfants, le maximum étant le jeudi et le minimum le vendredi (70 à 80 repas) pour 10 encadrants (premier service : 4 ATSEM + 1 animateur ; deuxième service : 4 animateurs + 1 ATSEM). Deux services de restauration sont organisés : 11h45 pour les classes 5, 6 et 7 et une partie des moyens de la classe 4 et 12h45 pour les classes 1, 2, 3 et l'autre partie de la classe 4 de Madame LEPETIT ; Un repas « tampon » est prévu pour les enfants non-inscrits à la cantine à 8h30 dans le cas où le repas proposé au menu ne peut être servi.

Les activités pré et post scolaires :

L'accueil pré scolaire le matin compte 25 enfants en moyenne pour 3 animateurs. La collation (petits gâteaux + brique de jus d'orange) est donnée à la demande jusqu'à 8h10.

L'accueil post scolaire compte 60 à 70 enfants pour 5 animateurs.

Les TAP

80 enfants environ participent aux TAP et sont encadrés par 9 animateurs dont les ATSEM. 50% des animateurs sont titulaires du BAFA, 30% sont stagiaires, 20% ne sont pas formés.

Les enfants choisissent les activités. Ceux qui ne veulent pas s'inscrire dans un atelier en particulier ont la possibilité de participer à des activités libres.

Activités proposées : terre, feutrine, jeux de société, activités manuelles, jeux sportifs.

Les productions des enfants seront exposées au marché de Noël de la ville le 20 décembre. Elles seront redonnées aux enfants après l'exposition.

En mars 2016, les enfants participeront au Carnaval.

En juin, un spectacle aura lieu à l'espace Jules Vernes.

L'accueil périscolaire après les TAP (de 16h15 à 19h) compte 35 à 40 enfants.

La séance a été clôturée à 20h10.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 11 Février 2016 à 18h00.

La Directrice,
Anne BEAUCHET.